

C'EST QUOI, CE CHANTIER AVENUE GUYNEMER ?

LA MAIRIE DE PARIS CONSOLIDE LES SOUS-SOLS POUR ASSURER VOTRE SÉCURITÉ
ET LA DURABILITÉ DES AMÉNAGEMENTS DE SURFACE.

QUOI ?

Installation d'une base-vie

OÙ ?

Face au 3 avenue Guynemer (6ème)

QUAND ?

Du 10 décembre 2018 au 29 mars 2019

COMMENT ?

⚠ Neutralisation provisoire du stationnement côté impair en vis-à-vis du n°4 au 12 avenue Guynemer.

⚠ Des panneaux de signalisation réglementaires seront mis en place 8 jours avant le début des travaux. Le cas échéant, les véhicules mal stationnés feront l'objet d'une demande d'enlèvement.

L'accès des riverains et des véhicules de secours restera assuré.

La circulation des piétons sera maintenue et protégée en permanence.

CONTACTS

MAÎTRE D'OUVRAGE MAIRIE DE PARIS

MAÎTRE D'ŒUVRE

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS

INSPECTION GÉNÉRALE DES CARRIÈRES

12, PLACE DE LA PORTE DE VANVES 75014 PARIS

TÉL. : 01 40 47 58 00 DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H

INGÉNIEUR DES TRAVAUX : MADAME RAUCH

ENTREPRISES

SOLEFFI

**PLUS D'INFOS
SUR CHANTIERS.PARIS.FR
ET AU 3975***

*0,05 € PAR MINUTE + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

**NOUS FAISONS AU PLUS VITE ET AU MIEUX
POUR LIMITER LA GÊNE OCCASIONNÉE.
MERCİ POUR VOTRE PATIENCE.**

**PARIS
SE TRANSFORME**

